

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou éditorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposées par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

MIG/LBT	Remarques générales			Préciser la cible.		Refusé Cf 1.1
IGN	1.1	Deuxième paragraphe	T	«Il reprend également en partie les exigences ou recommandations du guide technique européen sur le service de téléchargement. » Il serait intéressant de savoir ce qui n'a pas été repris et pourquoi.	Ajouter éventuellement (en annexe) des explications à ce sujet	Refusé Il s'agit d'un effort non négligeable d'expliquer une à une les recommandations/exigences du TG et de justifier leur non-prise (ça relève des discussions en réunion)
IGN	1.1	Dernière phrase	E	« Enfin , ce document est d'abord destiné à des techniciens » C'est un peu curieux d'avoir « enfin » et « d'abord » dans une même phrase.	Reformuler éventuellement, par exemple « Enfin , ce document est essentiellement destiné à des techniciens	OK
MIG/LBT	2.1	Définitions	E	Cette partie mélange des définitions et des interprétations.	Séparer les définitions des commentaires. Exemple : Définition : services de téléchargement permettant de télécharger des copies de séries de données géographiques ou de parties de ces séries. Commentaires : notamment, sur la base d'une interrogation, ils permettent d'obtenir les données correspondant à des critères de recherche. Les informations retournées par ce	Pas compris. Autre version du doc ?

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou éditorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposées par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

					service dépendent des opérations passées en paramètre dans la requête	
MIG/LBT	2.1	Accéder à des métadonnées du service	E	Renvoie aussi bien les métadonnées du services que les capacités et les MD de données servies. Le renvoi d'un fichier XML est une pratique recommandée mais pas une exigence (ce pourrait être un PDF...) => en commentaire	Rappeler la définition (règlement); renvoyer vers la partie ad hoc du guide MD de service pour cette partie, et vers celle du guide commun pour les capacités de service. Décrire la mise en place des l'opération <i>Paramètres des métadonnées des séries de données géographiques</i> et notamment la liste de référentiels de coordonnées visés au règlement (UE) n° 1089/2010 qui sont disponibles (probablement à ajouter aussi dans le guide sur le service de consultation)	Exigence ajoutée mais pas de lien direct vers le guide de saisie des métadonnées
MIG/LBT	2.1	Décrire une série de données géographiques	E	La description des attributs par un PDF est une bonne pratique dans le cas des standards COVADIS, par exemple. Par ailleurs, dans le cas de téléchargement simple, il n'y a pas de XSD, n'est-ce pas?	Changer "En pratique, la réponse est sous forme d'un document XSD décrivant le schéma des données." en "La réponse peut être sous la forme d'un document XSD décrivant le schéma des données ou, dans le cas d'un téléchargement simple, un fichier PDF décrivant le modèle UML."	OK sur le principe. 1) La description des attributs par un pdf n'est pas qqchose d'interopérable avec les clients WFS. 2) Dans le cas d'un téléchargement simple (WFS) le XSD est quand même présent. Proposition de reformulation : "La réponse peut être sous la forme d'un document XSD décrivant le schéma des données (cas WFS)"

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou éditorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposées par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

MIG/LBT	2.1		E	Il manque l'opération "relier les services de téléchargement"	A rédiger (quelque chose)	OK sur le principe.
IGN	2.1	Deuxième puce	E	"renvoie une série de donnée géographique. » Une série comprend plusieurs données => à mettre au pluriel	Corriger « renvoie une série de données géographiques. »	OK
IGN	2.1	Troisième puce	T	« En pratique, la réponse est sous forme d'un document XSD décrivant le schéma des données. » Seules les données en GML sont décrites par des fichiers XSD (à confirmer). Comment se présente cette réponse pour des données existantes dans d'autres formats, ce qui est un cas très courant ?	A clarifier.	Le format GML est obligatoire pour WFS (même si d'autres formats peuvent être proposés) et le schéma xsd pour la description de ces données. Un schéma autre que XSD Peut en effet être fourni.
MIG/LBT	2.2		E	Il n'est pas économique de "mettre en place les deux types en parallèle." L'étude MIG de l'été 2011, validé par une réunion inter-organismes du 5.07.11, conclu à l'intérêt du WFS pour les données légères. Il n'y a pas de motif à déployer les deux types de services.	Changer "Il est donc tout à fait possible de mettre en place les deux types en parallèle." en "Pour les séries de données légères, le WFS est moins coûteux, étant entendu qu'un service WMS est de toutes façons exigé."	Commentaire à clarifier... Ici les deux types de services discutés sont téléchargement "simple" et "accès direct", donc oui les deux sont complémentaires. Il ne s'agit pas de comparer WFS et WMS ou encore ATOM.
IGN	2.2	Deuxième puce	E/T	« Un type satisfait également à des opérations optionnelles » La formulation n'est pas très claire : ce deuxième type de services satisfait-il seulement à l'une des 2	Utiliser une formulation plus précise	OK sur le principe. Le terme optionnel n'est pas adéquat.

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou éditorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposées par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

				opérations optionnelles et laquelle ? ou satisfait-il aux 2 opérations optionnelles ?		=> " Un type satisfait également à deux opérations supplémentaires"
IGN	2.2	Dernière ligne	T	« Les deux types de services satisfont des cas d'utilisation différents. » Pour les services de consultation, les critères d'utilisation WMS / WMTS ont été précisés dans le guide national. Serait-il envisageable de faire de même pour les services de téléchargement ? Ici, seules les fonctionnalités sont décrites.	Si possible, préciser les critères d'utilisation de ces deux services, dans quels cas un producteur a intérêt à proposer l'un ou l'autre de ces services. (ex : données harmonisées ou non, format, ...)	Trop de paramètres à considérer.
IGN	3	Exemples	T	Les exemples ne sont pas toujours compréhensibles par eux-mêmes.	Si nécessaire, indiquer en langage naturel, le contexte, l'objectif de l'exemple.	Exemples à destination des techniciens
IGN	3.1.1	Exigence INSPIRE	T/E	« Le service de téléchargement simple INSPIRE basé sur ATOM doit être conforme au standard Atom RFC 4287, à la spécification GeoRSS Simple » Cette recommandation contient beaucoup de sigles non expliqués.	Donner la signification des sigles utilisés.	Glossaire ajouté (saut ATom mis en minuscule)
MIG/LBT	3.1.2		E	Remarques déjà faites sur le guide Consultation : les éléments des TG ne sont pas des exigences INSPIRE.	Changer "exigences INSPIRE" en "Recommandations nationales"	OK, passage du guide en revue du coup ajout d'exigences
IGN	3.1.2.2	Exigence INSPIRE	T	« Chaque entrée doit contenir un lien vers la métadonnée du jeu de données. Ce lien se fait avec l'élément "link", l'attribut "rel" étant fixé à	Indiquer (par exemple en annexe ou par référence) la structure des fichiers ATOM feeds pour permettre à l'utilisateur du guide de comprendre en	Un flux ATOM reste du XML, donc la notion d'élément et d'attribut est la même que pour WFS.L'exemple présente la structure.

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou éditorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposées par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

	3.1.2.3 			<p>“describedby” et l’attribut “type” à “application/xml”. »</p> <p>« Chaque entrée doit contenir un lien vers le flux du jeu de données. Ce lien se fait avec l’élément “link”, l’attribut “rel” étant fixé à “alternate” et l’attribut “type” à “application/atom+xml”. »</p> <p>Ces exigences sont à peu près incompréhensibles pour un non-technicien ...qui n'est certes pas la cible principale de ce guide. Néanmoins quelques explications supplémentaires rendraient le document plus pédagogique.</p>	à quoi consistent les exigences INSPIRE et les recommandations nationales.	De plus l'exemple en dessous est assez parlant. Enfin l'exemple complet en 3.1.2 donne une vue globale d'un flux ATOM avec une entrée.
IGN	3.1.2.7		T	L'utilisation de codes EPSG est-elle obligatoire ? recommandée ? optionnelle ?	A clarifier	Code EPSG sous forme d'http URI
IGN	3.1.3		T	<p>« Le formalisme de la requête est libre. Il doit être décrit dans le document principal OpenSearch. »</p> <p>Qui décide de ce formalisme ? le diffuseur de données ? autre ?</p>	A préciser.	Oui décrit par le diffuseur des données.
MIG/LBT	3.1.3.1	Lien vers descriptif des données	E	D'accord sur le fond, mais c'est une recommandation	Changer “exigences INSPIRE” en “Recommandations nationales”	OK

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou editorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposées par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

IGN	3.1.3.1		T	« Pour des données conformes à INSPIRE, ce lien doit pointer vers le registre de concepts INSPIRE » Le registre de concepts INSPIRE est un dictionnaire de données (à confirmer) alors qu'au paragraphe 2.1, il est dit que la description de la série de données doit se faire avec un schéma d'application (fichier XSD).	A clarifier.	Phrase du 2.1 modifiée (xsd c'est pour le WFS)
IGN	3.1.3.3		E	« L'attribut "type" indiquera le type de la donnée en téléchargement en suivant la convention IANA » Signification du sigle ?	Donner la signification du sigle	Ok sur le principe (Internet Assigned Numbers Authority)(Glossaire ajouté)
IGN	3.1.4	Recommandation	E	« Le formalisme de la requête est laissé libre mais devra être déclaré dans le document OpenSearch. » Erreur d'orthographe	Corriger « Le formalisme de la requête est laissé libre mais devra être déclaré dans le document OpenSearch. »	ok
MIG/LBT	3.1.4	Recommandation nationale	E	Faute de frappe	formalism <u>e</u>	ok
MIG/LBT	3.1.5.5	Liste des langues disponibles	T	Pourquoi s'écarter du choix réglementaire pour les métadonnées, à savoir la norme ISO 639-2?	Justifier SVP	Obligation ATOM
MIG/LBT	3.2		E	Remarques déjà faites sur le guide Consultation : rappeler Exigences INSPIRE (mais elles sont déjà en tête du chapitre 2), commentaires, recommandations, exemple. Le code XML est en-dessous, comme dans le guide Saisie des métadonnées.	A prendre en compte SVP	Ok sur le principe

1	2	(3)	4	5	(6)	(7)
Organisme	N° de la clause ou de l'annexe (par exemple 3.1)	Paragraphe/ Figure/Tableau/Note/Ligne (par exemple Tableau 1)	Type de commentaire (général (G), technique (T) ou éditorial (E))	Commentaire de l'organisme (explication du besoin de modification)	Modifications proposées par l'organisme	Décision du comité d'édition sur chacun des commentaires

MIG/LBT	4.1.3	Note	E	Le paramètre Langue est obligatoire. Par ailleurs, il me semble que nous espérons de la mise en oeuvre de registre multilingue de pouvoir lire des schéma de données dans sa langue. Enfin, lire un schéma de données en cyrillique est un exercice qui m'est impossible.	Supprimer cette note.	Non. Les schémas de données INSPIRE sont en anglais et non traduisibles, sinon au revoir l'interopérabilité si on commence à changer le nom des classes et des attributs. Ensuite les registres multilingues pour les données (valeurs de listes de code par exemple) est une autre chose
MIG/LBT	5	Qualité du service		Cf. remarques sur guide de consultation, notamment pour la partie "critère".	Cf. remarques sur guide de consultation	Oui sur le principe, Eléments de qualité de service à aligner (exigences INSPIRE vs TG vs recommandations nationales)
IGN	5.2	Commentaire	E	« 10% de requêtes "Accéder aux métadonnées du service"	Corriger « « 10% de requêtes "Accéder aux métadonnées du service"	OK